

**URGENT**

9 ans  
loi  
DALO

# LE DALO : L'APPLIQUER C'EST POSSIBLE !

## LES MÉNAGES PRIORITAIRES DALO DEMANDENT À LA MINISTRE DE FAIRE RESPECTER LA LOI

**Samedi 5 mars 2016**, 9<sup>e</sup> anniversaire de la loi DALO, 14 heures  
sur l'Esplanade des Invalides  
(métro Invalides) à proximité du Ministère du Logement

Le 5 mars 2016, la loi Droit au Logement Opposable aura 9 ans ! Il faut rappeler que cette loi votée à l'unanimité par les parlementaires est le fruit des combats des mal logés, des sans logis et des associations...

Au 30 juin 2015, 98 560 prioritaires DALO ont été relogés. Mais la loi est loin d'être pleinement respectée puisque 51 000 prioritaires DALO restaient à reloger, parfois depuis 2008, dont près de 40 000 en Île-de-France !

Depuis 3 ans, Droit Au Logement, la Fondation Abbé Pierre et le Secours Catholique, rejoints depuis par d'autres associations, mobilisent les personnes concernées et mènent des actions afin de dénoncer la violation de ce droit fondamental par les pouvoirs publics et exiger son application pleine et entière.

Le rendez-vous est donné à l'Esplanade des Invalides pour demander à Emmanuelle COSSE, ministre du Logement, et au gouvernement :

- d'amplifier, en conformité avec les besoins, la production de logements sociaux accessibles,
- d'augmenter le nombre de relogements des ménages prioritaires par tous les moyens disponibles, et de fixer des objectifs chiffrés et territorialisés notamment en Île-de-France,
- de faciliter l'accès au DALO et de garantir une égalité de traitement sur tout le territoire, car de plus en plus fréquemment, des rejets arbitraires sont prononcés par les commissions de médiation,
- d'appliquer strictement la circulaire du 26 octobre 2012 donnant instruction aux préfets de ne pas expulser les ménages reconnus prioritaires au titre du DALO
- de mobiliser les moyens budgétaires, politiques et législatifs nécessaires afin de renforcer le Droit au Logement Opposable, notamment dans le cadre du projet de loi Egalité et Citoyenneté et de la Loi de Finances ;
- que les objectifs de la cellule d'urgence (cantonnée aujourd'hui dans une sous commission du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement Île-de-France) que la ministre du Logement s'était engagée à mettre en place en mars 2014 soient mis en œuvre.

.../...



**URGENT**

9 ans  
loi  
DALO

# LE DALO : L'APPLIQUER C'EST POSSIBLE !

.../...

La parole sera donnée aux ménages de région parisienne dont le droit au logement est bafoué. Un point sera fait sur l'état général de la mise en œuvre de la loi DALO et sur les améliorations à y apporter. Un temps festif clôturera cet événement à la suite d'une animation dénonçant la chute du taux de reconnaissance par les Commissions de Médiation en Île-de-France.

## /CONTACTS PRESSE/

**DAL** / 06 29 11 57 02

### Fondation Abbé Pierre

Mighelina SANTONASTASO : [msantonastaso@fap.fr](mailto:msantonastaso@fap.fr)  
01 55 56 37 45 / 06 23 25 93 79

### Secours Catholique

Djamila ARIBI : 06 85 32 23 39  
et Matthieu HOARAU : 06 48 28 76 21

